

COMMUNIQUE
DEMANDE D'ACTION EN EXONERATION DES CHARGES :
TLPE, DROIT DE TERRASSE, TAXE DE SEJOUR, TAXE TRANSPORT, TEOM, DODP

Monsieur le Maire de Perpignan
Monsieur Jean-Marc PUJOL
Place de la Loge
66000 PERPIGNAN

Perpignan, le 20 avril 2020

Monsieur le Maire,

Les dernières annonces du Président de la République du 13 avril dernier ne dessinent pas un avenir économique très prometteur pour nos entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Le contexte est inédit et nous travaillons actuellement à la mise en place des meilleures conditions de sécurité sanitaire pour les entreprises qui pourront reprendre. La pénurie de masques et de matériels de protection sont des handicaps complémentaires. De plus ces équipements, sujets à une forte spéculation, vont représenter des coûts supplémentaires pour nos entreprises et mettre en péril leurs marges !

Moins de chiffre d'affaires voire pas de chiffres d'affaires pour certains métiers et des surcoûts d'activité pour se remettre au travail ? Sont-ce là les perspectives de soutien que nous témoignent les élus de la République qui ont la responsabilité de gérer cette crise comme de l'avoir anticiper ?

Vous devez agir et nous attendons de vous des signes forts. Nous confortons les demandes qui vous ont été adressées par l'UMIH66.

Nous vous demandons, à l'instar des engagements du Ministre des Comptes Publics Gérard Darmanin, une exonération pour l'année 2020 des taxes suivantes pour la commune de Perpignan :

- **Taxe Locale sur les Publicités Extérieures**
- **Taxe Transport**
- **Taxe de séjour**
- **Droit de terrasse**
- **Droit d'occupation du domaine public**

Vous pourriez également agir en dégrevant les entreprises d'une partie de la **Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères**...le service n'étant pas rendu pour nombre d'entre elles.

Les secteurs de l'Hôtellerie, y compris de plein air, de la Restauration mais également les artisans de tous horizons sont touchés au cœur de leur activité et le seront durablement vous le savez.

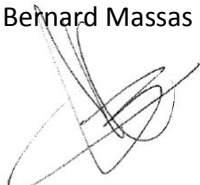
Mais nous ne pouvons pas oublier qu'au-delà du risque entrepreneurial, l'ensemble de notre masse salariale est affecté. Nous avons besoin de votre aide, de votre soutien, pour sauver nos entreprises, pour sauver l'emploi de nos salariés et leur famille.

Les reports ou les étalements des charges ne permettront pas de sauver nos entreprises, seule l'exonération peut les aider à mener le combat nécessaire pour lutter contre cette catastrophe sanitaire, économique et sociale.

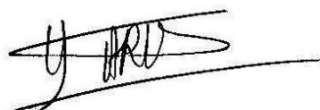
Nous faisons également cette demande à Monsieur le Président de l'Association des Maires des Pyrénées-Orientales afin qu'il la relaie auprès de tous les premiers magistrats de nos villes et villages du Département.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CPME66
Le Président
Bernard Massas



Pour la FDSEA66
Le Président
Yves Aris



Pour L'UPA66
Le Président
Robert Massuet



Pour L'UPE66
Le Président
Guy Durand

